

4.2 Objectifs du projet

Améliorer la sécurité routière, maintenir l'itinéraire de poids lourds et de convois exceptionnels, maintenir la communication avec la RD 363.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Dans une 1^{ère} phase, il y aura l'installation de chantier et les travaux préparatoires.

Ensuite, les bassins de rétention sont construits ainsi que les constructions des fondations de l'OA. Puis les rampes d'accès seront réalisées.

L'OA sera ensuite construite. Enfin les voies seront réalisées.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic sur la RD 10, après mise en œuvre de l'aménagement sera similaire au trafic actuel (environ 11 822 véhicules/jour).

La circulation sera maintenue pendant la durée des travaux.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration d'utilité publique, autorisation au titre de la Loi sur l'Eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Opération soumise à l'étude d'impact au cas par cas dans le cadre de l'enquête publique préalable à la DUP.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Ouvrage d'art routier	Long: 60,40 m - larg: 11,50 m - H: 9,30 m.
- Rampe d'accès Nord + noyes	long: 266 m - larg: 16,50 m.
- Rampe d'accès Sud + noyes	long: 263 m - larg: 16,50 m.
- 2 bassins de rétention avec séparateur	Bassin Nord: 486 m ³ / Bassin Sud: 278 m ³ .
- Superficie globale de l'aménagement	3423,10 m ² .

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Passage à niveau n° 97
RN 10 - Commune
d'Autheil 28220

Coordonnées géographiques¹ Long. 01°17'35"7E Lat. 48°01'21"6 N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°:

Point de départ : Long. 01°17'44"6E Lat. 48°01'28"7 N

Point d'arrivée : Long. 01°17'27"1E Lat. 48°01'16"3 N

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

(Empty box for program details)

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'usage des sols est principalement agricole.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>La ZNIEFF la plus proche n'est pas dans le secteur d'étude (ZNIEFF 240003968).</i>
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Sans objet.</i>
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Sans objet.</i>
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté n° 2006-0496 du 15 mai 2006 fixant la liste des communes incluses dans une ZRE.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche est la zone spéciale de conservation de la vallée du Loir et affluents aux environs de Châteaudun - FR 2400553.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche classé par l'UNESCO est la Cathédrale de Chartres.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour les besoins du chantier.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Drainage réparti de chaque côté de la chaussée. Les écoulements partent d'un point haut, situé sur la rampe nord vers un point bas. La collecte des eaux se fait de chaque côté de la voirie, par des avaloirs implantés tous les 50m, les eaux sont ensuite dirigés vers les points les plus traités.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour le remblai.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De faible ampleur, lié à l'emprise de l'aménagement au sol, soit 9423,10 m ² .
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	<input type="checkbox"/>	De faible ampleur, lié à l'emprise de l'aménagement au sol, soit 9423,10 m ² .
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	<input type="checkbox"/>	Risque des transports de marchandises dangereuses.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	<input type="checkbox"/>	Risque de retrait et gonflement des argiles → aléa moyen à faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	<input type="checkbox"/>	lié aux trafics routiers
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	X	En période de chantier, les effets seront limités par les précautions habituelles.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	X	
Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	X		
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	X		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>rejet dans milieu naturel après traitement. (bassins).</i>
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

- Projet Fenoviane .

- Modernisation de la ligne Fenoviane prévue en 2012 ou 2013 dans le cadre du CPER (Contrat de Projets État Région).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situe en zone rurale. Les effets du projet sur l'environnement ne présente pas d'impact significatif sur le milieu naturel compte tenu de la faible ampleur de l'aménagement et de l'impact cumulé avec d'autre projet absent.

Le passage du trafic routier en hauteur engendrera une dispersion du bruit plus grande mais les foyers proches habitations (hameau de la Féardière) se situe à plusieurs centaines de mètres.

Compte tenu de ces qualités, l'opération peut être dispensés d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Notice explicative
Tableau des incidences

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Orléans

le,

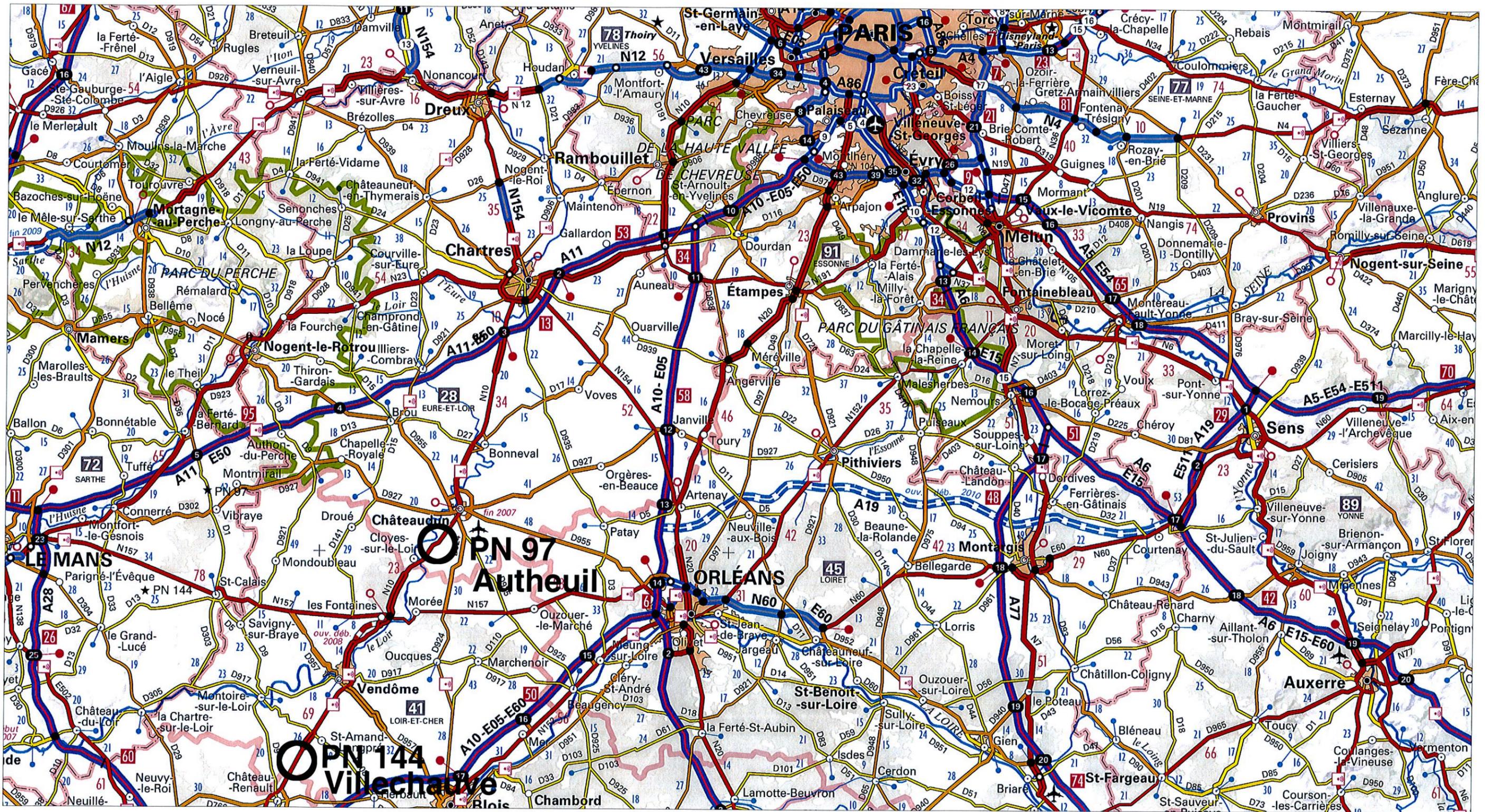
26 septembre 2012

Signature

**Le Chef du Département
Infrastructures Déplacements**


Serge GAILLARD

Plan de situation des passages à niveau numérotés 97 (28) et 144 (41)



Suppression du PN 97 à Authueil (28)

Photos de l'état actuel et localisation des photos

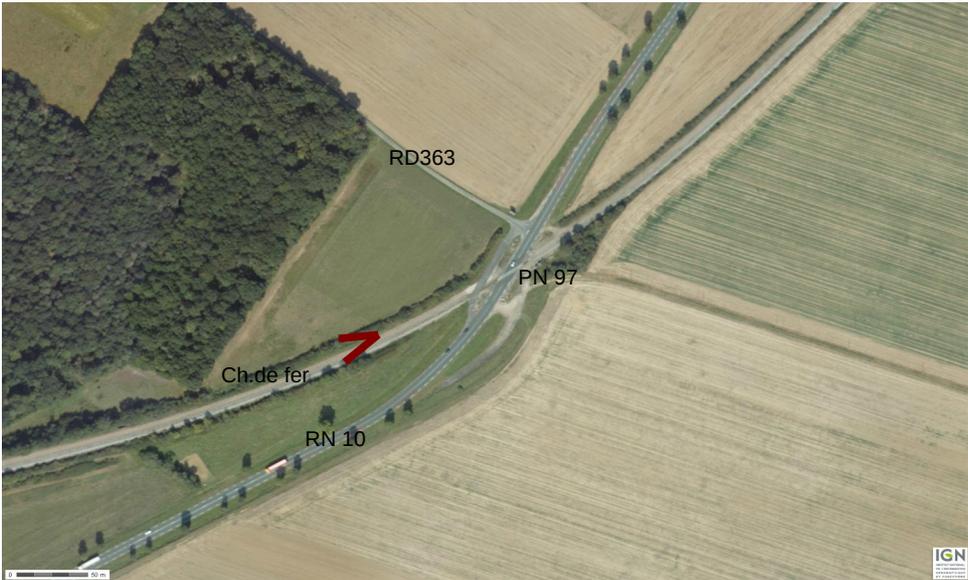
PN 97



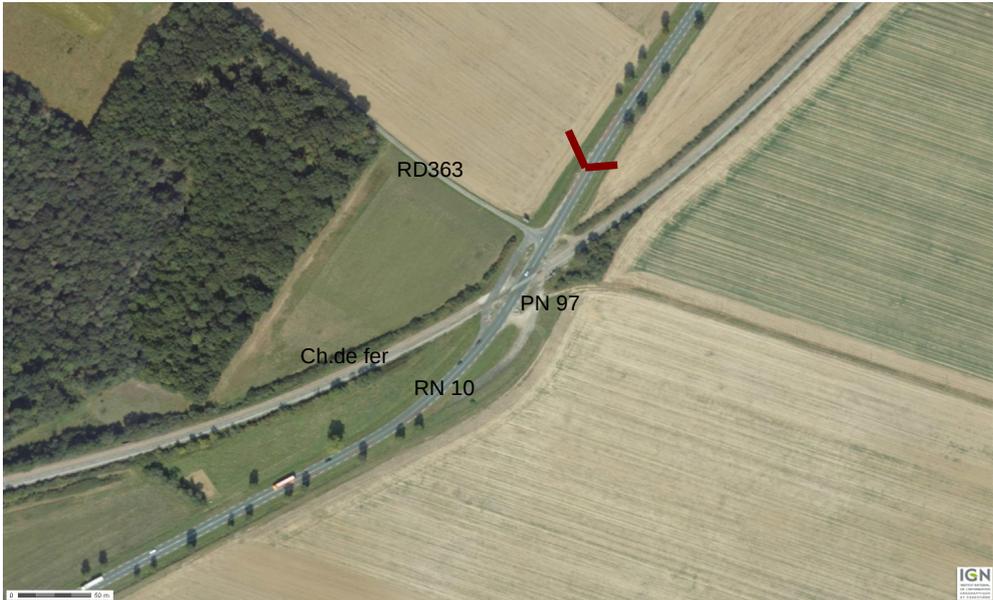
Rampe Sud



Zone de l'emplacement du futur ouvrage d'art



Rampe Nord

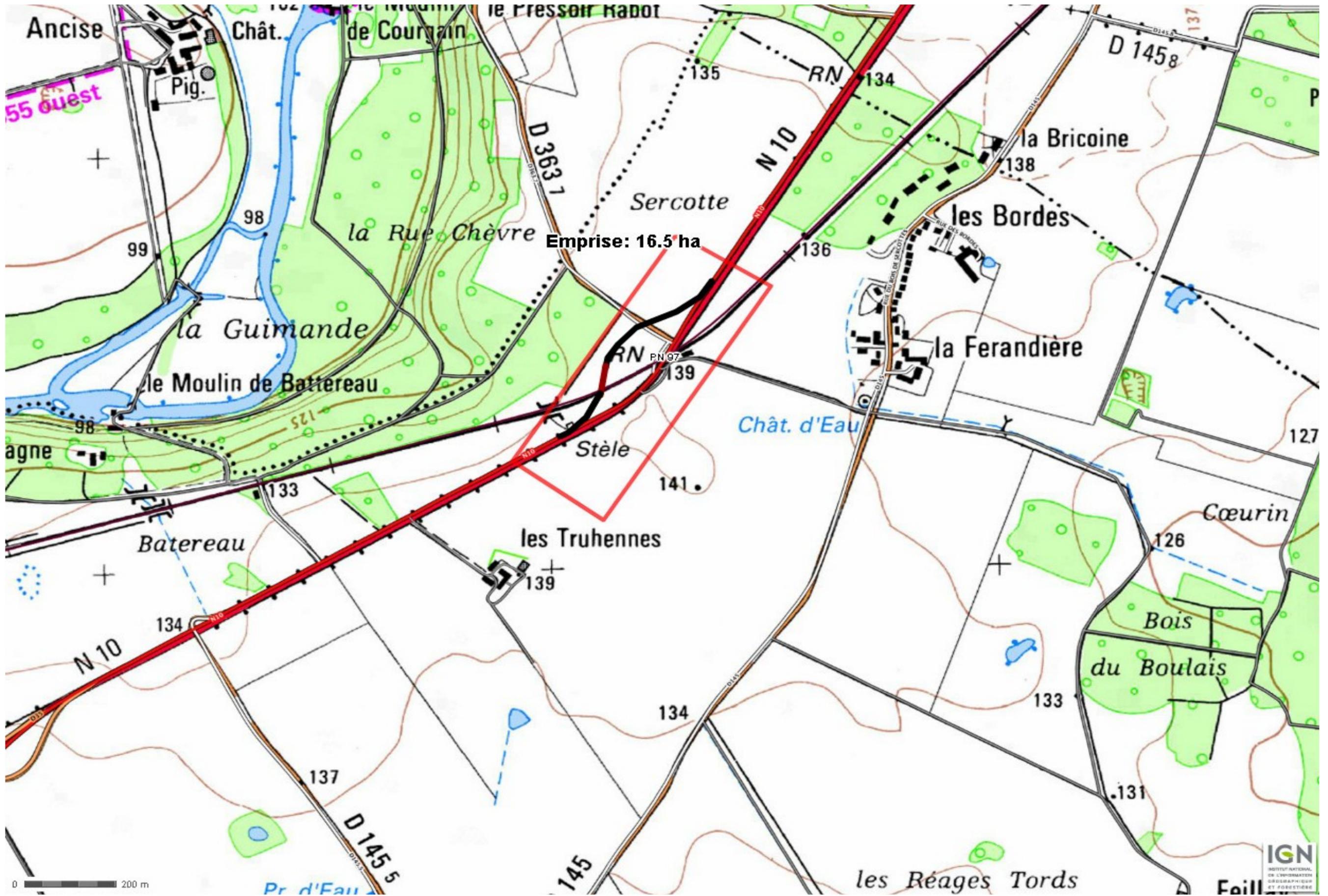


RD 363



Photographies du PN 97 (plan au 1/5000)



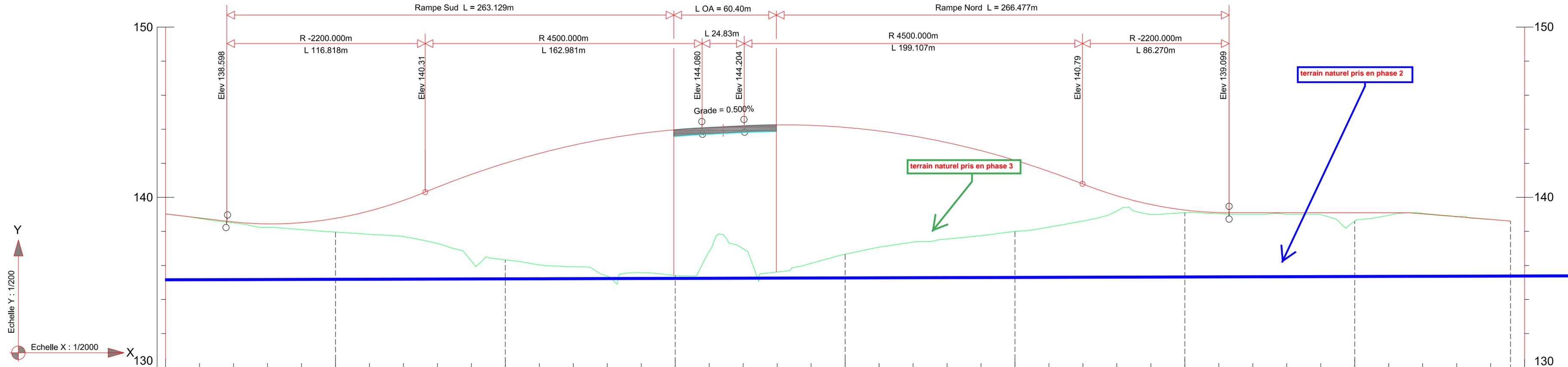


PN 97 au 1/50 000

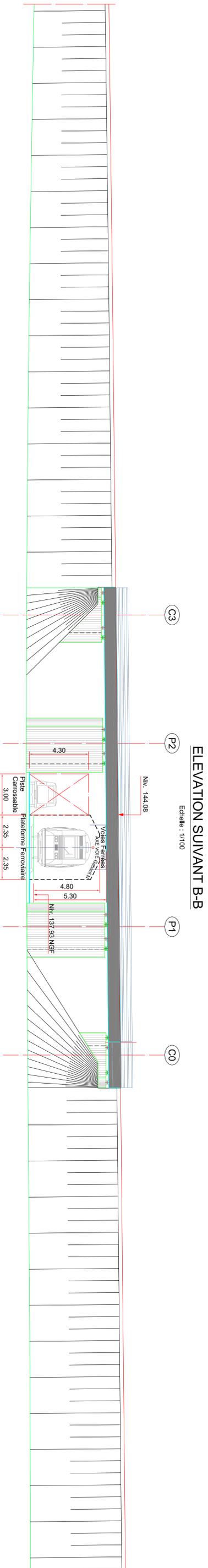


PROFIL EN LONG DE LA ROUTE NATIONALE 10 DEVIEE

Echelle X : 1/2000
Echelle Y : 1/200

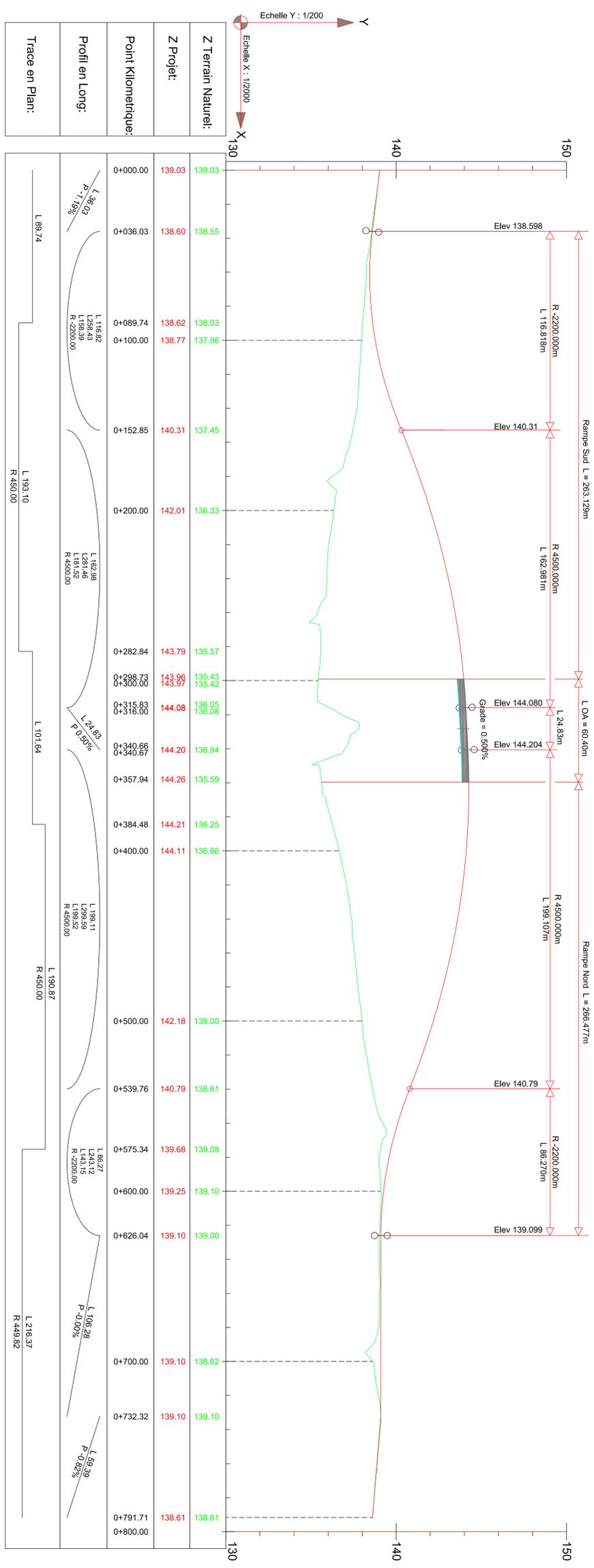


Z Terrain Naturel:	139.03	138.55	138.03	137.96	137.45	136.33	135.57	135.43	135.42	136.05	136.08	136.94	135.59	136.25	136.66	138.00	138.61	139.08	139.10	139.00	138.62	139.10	138.61			
Z Projet:	139.03	138.60	138.62	138.77	140.31	142.01	143.79	143.96	143.97	144.08	144.20	144.26	144.21	144.11	142.18	140.79	139.68	139.25	139.10	139.10	139.10	139.10	138.61			
Point Kilometrique:	0+000.00	0+036.03	0+089.74	0+100.00	0+152.85	0+200.00	0+282.84	0+288.73	0+300.00	0+315.83	0+316.00	0+340.66	0+340.67	0+357.94	0+384.48	0+400.00	0+500.00	0+539.76	0+575.34	0+600.00	0+626.04	0+700.00	0+732.32	0+791.71	0+800.00	
Profil en Long:	L 36.03 P -1.19%		L 116.82 L 258.43 L 158.39 R -2200.00			L 162.98 L 281.46 L 181.52 R 4500.00				L 24.83 P 0.50%		L 199.11 L 299.59 L 199.52 R 4500.00				L 86.27 L 243.12 L 143.15 R -2200.00			L 106.28 P -0.00%		L 59.39 P -0.82%					
Trace en Plan:	L 89.74				L 193.10 R 450.00						L 101.64						L 190.87 R 450.00						L 216.37 R 449.82			



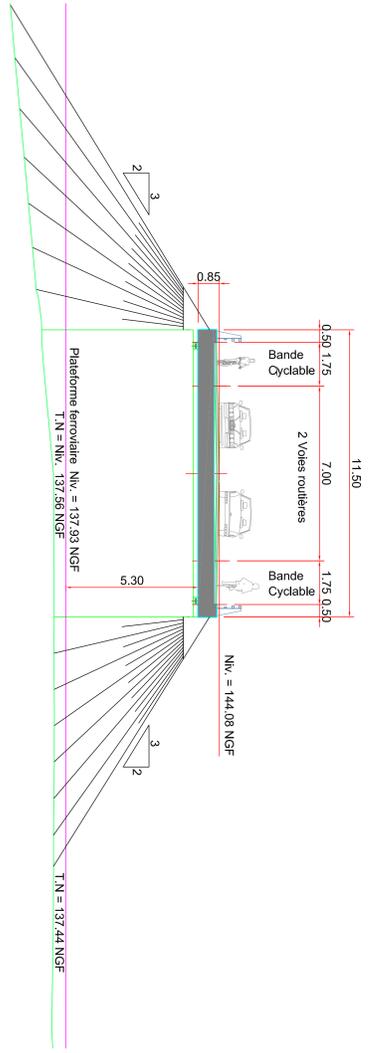
PROFIL EN LONG
DE LA ROUTE NATIONALE 10 DEVIEE

Echelle X : 1/2000
Echelle Y : 1/200



COUPE TRANSVERSALE A-A
COUPE FONCTIONNELLE DE L'OUVRAGE

Echelle : 1/100



SYSTRA
Société Par le Coq
55000 Orléans

SIEGE
DIRECTION DE PROGRAMME P.N.
37, Avenue de France
95041 Paris Cedex 13

Direction Régionale Centre-Île-de-France
16, rue de la République
45000 Orléans

Contrat-cadre de suppression/amélioration des P.N.

Suppression du PN 97
à Autheuil
Eure-et-Loir (28)

Etude Préliminaire

SOLUTION PRO 2
PROFIL EN LONG
COUPES FONCTIONNELLES

0.	Projet	15/03/10	P. Anquetin	DRP	M. Baudouin
Ind.	Libellé	Date	Elaboré / Visa	Verifié / Visa	Approuvé / Visa
RFF	Ligne RFL	Etude	Commune		
CL	550000	Supp	PN 97	AUTHEUIL	PL 2

	RN 10 – Suppression du PN 97 à Autheuil (28)	Orléans, le 27 septembre 2012
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre		

Notice explicative

Historique

Le PN 97 à Autheuil a été inscrit par l'État sur la liste des PN préoccupants sur RN et doit par conséquent être supprimé.

Comme suite au rapport Bussereau, le PN 97 fait partie des 17 PN sur route nationale que l'État a décidé de supprimer.

Dans le cadre d'une convention avec le MEEDATT (DGITM), RFF Centre-Limousin est chargé de la maîtrise d'ouvrage des études préliminaires de suppression du PN 97.

La réunion de lancement des études préliminaires avec les acteurs du projet s'est tenue au Centre d'Entretien et d'Intervention de Chartres le 26 novembre 2008.

SYSTRA est chargée par RFF d'effectuer une étude préliminaire de suppression du PN 97 avec rétablissement du trafic routier existant. Cette étude est intégralement prise en charge par RFF.

Précautions de chantier

La phase chantier tient compte de la gestion des déchets, des nuisances sonores, de la pollution des eaux et des sols et de la protection de la biodiversité.

Il existe 3 types de déchets :

- inertes : (terres, gravats, béton, pierres,...) qui peuvent être revalorisés facilement sur le chantier ou sur des plates-formes de traitement (déchets de démolition...),
- non dangereux (anciennement DIB) : les ordures ménagères peuvent être collectées par les collectivités locales, les autres DIB doivent être triés et récupérés par des sociétés agréées pour être revalorisés,
- dangereux (DIS) : produits surtout par l'entretien des engins qui doivent être triés et récupérés par des sociétés agréées pour être revalorisés et retraités. Le stockage de ces déchets sur le site doit être réalisé dans des bacs étanches et sur des aires étanches, car ces produits sont dangereux pour l'environnement.

Pour obtenir une réduction des nuisances acoustiques, la préparation de chantier est primordiale. Elle permet de planifier des solutions acoustiques visant à :

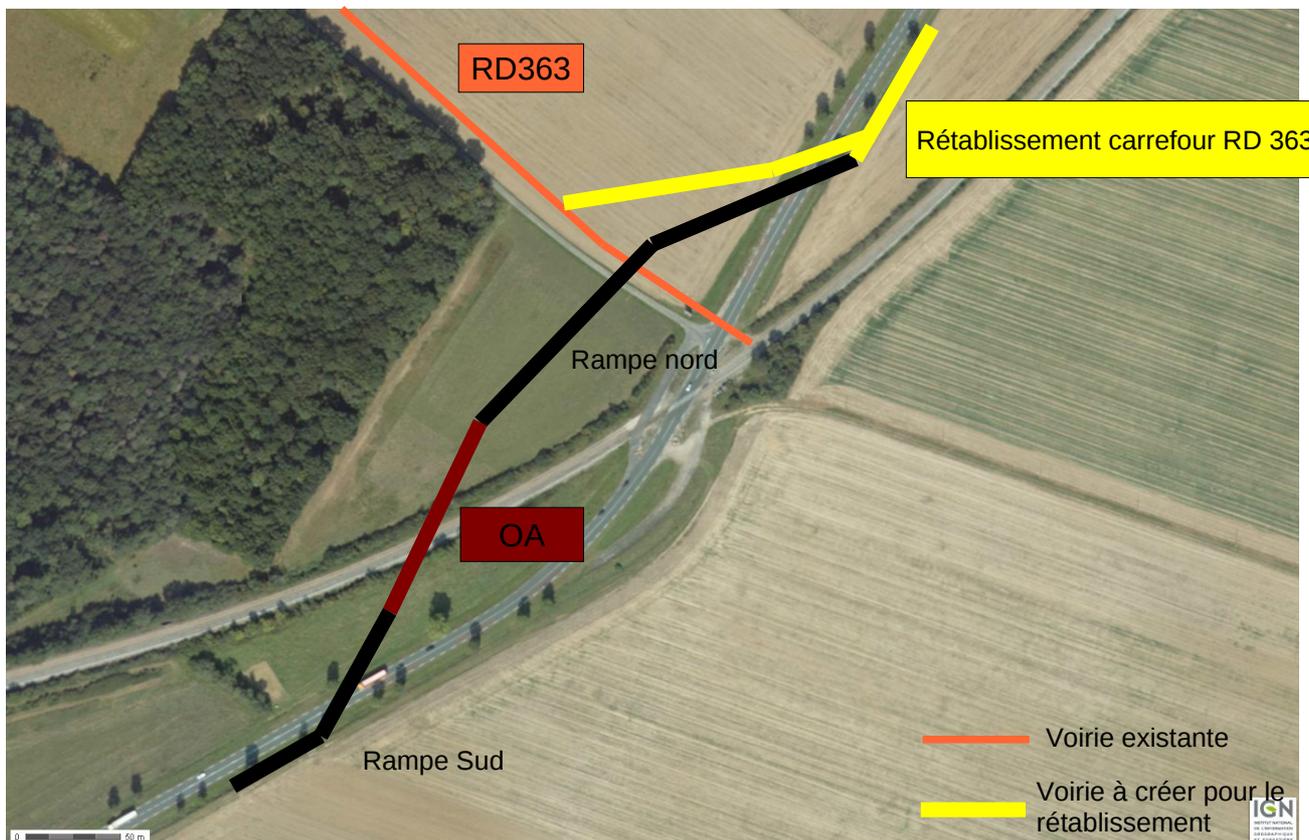
- améliorer l'approvisionnement du béton ;
- choisir les systèmes de coffrage les plus performants au point de vue acoustique ;
- moduler les horaires de travail ;
- repenser les réservations à l'aide de boîtes et systèmes divers ;
- organiser et planifier le chantier en envisageant de doubler le nombre des équipements afin de réduire leur temps d'utilisation (le bruit de deux moteurs travaillant de concert ne s'additionne pas arithmétiquement) ;
- déterminer le choix des matériels, des engins de levage, etc.

La phase chantier tiendra compte de la protection des eaux et des sols. Tous les produits polluants doivent être stockés sur rétention ou dans des récipients à doubles parois. Le bac de rétention doit être étanche et doit pouvoir contenir au minimum le volume du plus gros récipient présent dedans et 50 % de la totalité du volume stocké.

Les bassins de rétention avec séparateur et déshuileur seront réalisés en premier.

Devenir des voies inutilisées

L'unique rétablissement de voirie correspond à celui de la RD 363 au Nord du PN. Le carrefour est rétabli au pied de la rampe par une voirie nouvelle.



Présence de zone naturelles protégées

Les études préliminaires effectuées par le bureau d'étude SYSTRA précisent qu'il n'y a pas de ZNIEFF ni de site Natura 2000 impactés par le projet. De plus, le site de données cartographiques CARMEN ne localise aucune ZNIEFF ou site Natura 2000 à proximité du projet, la ZNIEFF la plus proche étant la ZNIEFF 240003968 de la «Vallée de l'Aigre et vallons adjacents».

http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-znieff-en-detaills-fiches-r377.html?page=rubrique&id_rubrique=377&id_article=1011&masquable=OK

http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/11/nature_region2.map&object=ZNIEFF%20type%20II;ID_SPN;240003968&layer=ZNIEFF%20type%20II

Tableau des incidences : Autheuil

Incidences et mesures en phase chantier :

Thème	Incidences				Observations	Mesures compensatoires Et/ou d'accompagnements Envisagées
	Nullé	faible	moyenne	forte		
Relief	X				/	
Géologie	X				/	
Hydrogéologie	X				/	
Hydrographie	X				/	
Qualité des eaux	X				Zone de répartition des eaux	
Hydrologie	X				/	
Climat	X				/	
Air		X			Envoi de poussières très localisé	
Acoustique			X		Nuisance sonore pour le voisinage possible pour le hameau de la Férandière	Utilisation d'engins de chantier Homologués. Horaire de chantier pendant Les jours ouvrés et en période diurne
Risques naturels			X		Risque de retraits et gonflement des argiles	
Milieu naturels	X				/	
Populations et logements	X				/	Plan de circulation en phase chantier sera mis en place
Activités économiques	X				/	
Aménagement /urbanisation	X				/	
Foncier		X			Emprise sur des parcelles agricoles	Indemnisation des propriétaires
Voirie et trafic				X	Déviation temporaire à prévoir notamment pour la RD 363	Maintien de la circulation sur la RN10, Plan de circulation et de déviation à prévoir
Les réseaux				X	Réseaux électriques d'alimentation des barrières du passage à niveau. Présence de réseaux souterrain (téléphone, électrique) en accotement de la RN 10	Réseaux d'alimentation des barrières du passage à niveau supprimer. Réseaux souterrain (téléphone, électrique) à déplacer
Patrimoine Culturel	X				/	
Architecture et Paysage	X				/	

Incidences et mesures en phase d'exploitation :

Thème	Incidences				Observations	Mesures compensatoires Et/ou d'accompagnements Envisagées
	Nullé	faible	moyenne	forte		
Relief	X				/	
Géologie	X				/	
Hydrogéologie	X				/	
Hydrographie	X				/	
Qualité des eaux	X				/	
Hydrologie	X				/	
Climat	X				/	
Air	X				/	
Acoustique	X				/	
Risques naturels	X				/	
Milieu naturels	X				/	
Populations et logements	X				/	
Activités économiques	X				/	
Aménagement /urbanisation	X				/	
Foncier		X			Acquisitions de parcelles	Indemnisation des propriétaires
Voirie et trafic			X		Circulation ferroviaire perturbée lors de la construction de l'ouvrage. Circulation routière perturbée lors des travaux de rattachement de la nouvelle voirie à la RN 10 existante.	Mise en place d'une signalisation de chantier adaptée (déviation, alternats, signalisation sur voie ferrée)
Les réseaux	X				présence de réseaux	déplacement de réseaux
Patrimoine Culturel	X				/	
Architecture et Paysage	X				/	



Passage à niveau n°97 à Autheuil (Eure et Loir)